L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 JUIN 1882. 55me Année.

Dufour, Dumont & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 22 JUIN 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$3 00

Huit pages deux feuilles.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Huit pages deux feuilles.

Aveins! aveins! aveins!—Voyez l'annonce d'encens de D. E. Murphy.

LA RÉFORME CIVILE.

Les assessements politiques.

Nous avons souvent signalé avec quel mépris les "stalwarts" traitent les lois et les convenances quand il s'agit pour eux d'un intérêt électoral. La loi a frappé, dernièrement, un personnage important qui, usant de l'influence qu'il exerçait sur les nombreux employés fédéraux placés sous ses ordres, les avait taxés en vue des prochaines élections, et prélevé une somme considérable sur leurs salaires.

Le système prévaut encore, malgré la loi et la justice ; nous savons qu'il est appliqué dans toute sa rigueur sur les fonctionnaires de tout les départements et ces fonctionnaires sont menacés de destitutions s'ils refusent le montant qui leur est imposé.

C'est ainsi que les dépenses de tant de pauvres gens vont servir à l'extension du plan de corruption inauguré et poursuivi avec tant d'ardeur par les hommes au pouvoir. L'élection présidentielle, qui devait être l'expression libre de la volonté populaire, n'est plus qu'une intrigue, dont les ressorts sont mus par l'argent, une sorte de négation du sens moral sacrifié aux convoitises d'un parti.

Le département de l'Exécutif dispose de plus de cent mille emplois ; c'est donc sur une masse formidable que va s'exercer la rapacité proverbiale des meneurs du stalwartisme. Chaque petit commis est taxé d'après son salaire, et la taxe équivaut à la moitié des gages d'un mois. Pour ceux qui occupent des places importantes et largement rétribuées, la proportion est encore plus forte. Il est donc permis de porter à plus de dix millions de dollars la somme arrachée aux subordonnés dans un but avoué de succès électoral.

Et l'on se plaint du relâchement de la moralité ! Est-il possible qu'il en soit autrement quand un parti puissant ouvre ainsi un marché pour l'achat des consciences ?

Si le pouvoir était autre chose qu'une occasion d'exploiter la fortune publique ; si la politique était ramenée à ce qu'elle doit être, c'est-à-dire à l'intelligente et patriotique direction intérieure et extérieure, (ce qu'elle était sous nos premiers présidents,) le pays aurait échappé au dissolvant que répandent les meneurs.

M. Garfield avait entrevu la possibilité de délivrer le pays du mal qui le ronge. Sa déclaration à propos de la réforme civile avait divisé en deux camps hostiles le parti qui l'avait élu. Sa mort, en amenant à la Maison Blanche le chef des stalwarts, a donné libre carrière à des adversaires très désireux de maintenir un état de choses qui avait assuré leurs triomphes dans le passé.

Dans la longue session du Congrès, qui touche à sa fin, les intérêts généraux ont été sacrifiés à ceux du parti, par la majorité. Celle-ci ne semblait obéir qu'à une seule préoccupation, son maintien au pouvoir. Peut-être, entraînée par le moteur qui la faisait agir, a-t-elle dépassé le but et provoqué une réaction dont les premiers symptômes se manifestent dans l'Etat de New York.

Le sentiment de haute moralité qui doit présider à tous les actes de la souveraineté populaire, paraît être oublié par quelques-uns de nos confrères du Nord ; il s'en est rencontré qui ont entrepris, non seulement de justifier, mais encore de préconiser, le prélèvement opéré sur les salaires dans un but de corruption. La gangrène a si profondément pénétré dans la conscience de quelques individualités, qu'elles ne se doutent même pas des déplorables tendances de leurs théories.

Il y a, à l'heure actuelle, absence de grands caractères, sonteuse par un mérite éclatant et une éloquence entraînante. Supposez un Clay, un Calhoun ou un Webster, dénonçant l'état de choses inauguré par les chefs qui nous gouvernent, poursuivant les corrupteurs de leurs paroles acerbes, et ramenant le pays, en évoquant le souvenir des premiers temps de la république, aux vertus qui ont marqué son origine—à quelle éclipse de patriotisme nuisibles n'assisterions-nous pas !

Mais il faut une gestation de longues années pour créer une pléiade de généreux esprits. De Washington et des héros de l'indépendance américaine à l'apparition, sur la scène politique, des hommes de la dernière génération, qui ont illustré le pays, il s'est écoulé plus d'un demi siècle. Le pays traverse une crise douloureuse, privé qu'il est de la sagesse de nos patriotes regrettés.

La médiocrité qui nous exploitent sous prétexte d'administration, ne saurait s'élever ; aussi, les voyons-nous abandonner les sphères de la véritable politique pour se livrer à de dangereuses intrigues. Incapables d'exercer une influence par leur mérite personnel, ils demandent à l'argent qu'ils exigent des fonctionnaires, les moyens d'action que réprouve la moralité. Ne nous en plaignons pas trop : l'obscurité précède le retour de la lumière.

Nous avons reçu, hier, *The Tradesman*, publié à Chattanooga, Tennessee, dans l'intérêt du commerce, des fabriques et des industries du Sud.

Un journal de l'Ouest annonce qu'à la saison théâtrale qui vient de finir, Wallack, Gabeaer, Daly, Abbott, Anderson, ont réalisé une somme de $4,000,000. On ne dit pas la somme que les artistes en service français ils n'étaient placés ont emportée en Europe.

Les grèves pullulent, aux Etats-Unis, des propositions colossales. On ne sent plus seulement les ouvriers en fer qui quittent les ateliers ; les typographes de quelques villes du nord ont suivi leurs exemples. Il n'y a pas moins de 200,000 ouvriers inoccupés en ce moment. Jusqu'où la grève ne s'est atteinte pas d'importance en mouvement ; est la question dans laquelle des ouvriers lui a fait compagnonner que la lutte est engagée entre les deux agents de la production. Un d'eux prétend déjà les ouvriers forment un pouvoir politique, et imposent leur candidat présidentiel au pays.

PAULIN DURREL.—Les restes de feu Paulin Durel, mort à Mandeville, mardi, 20 juin, ont été ensevelis hier, après un chemin de repos par un nombreux cortège d'amis.

Comme homme d'affaires, M. Paulin Durel possédait des qualités que l'on apprécie d'autant plus aujourd'hui qu'elles tendent à devenir plus rares. Sa probité et sa conscience scrupuleuse de n'avaient d'égales que l'activité et l'énergie qu'il déployait dans l'administration de sa maison de commerce et de ses sucreries de la rue de Chartres et, pendant environ trente-cinq ans, on l'a vu à l'œuvre, dirigeant tout lui-même, s'occupant des moindres détails, procédant avec ordre et méthode aux travaux qui lui étaient confiés. Fatigué et affaibli, il s'était retiré des affaires, il y a quelques semaines, et avait désigné pour ses successeurs ses deux fils, John et James.

M. Paulin Durel a été à différentes reprises directeur de l'ancienne Banque d'Etat de la Louisiane, et plus tard de la Banque Nationale d'Etat, et ses collègues professionnels la plus haute estime pour ses lumières, son intelligence et ses aptitudes financières. Il faisait un noble usage de la fortune qu'il avait acquise, donnant largement aux nécessiteux et ne refusant jamais de secourir l'infortune.

C'est un homme de bien que vient de perdre la Ville-Créoles.

Occasion rare.—Six prix de grande valeur : un magnifique piano droit de "Miller", un superbe piano Prevotaux & Faller, un orgue de salon, un violon, une boîte à musique suisse, une guitare, représentant en tout une valeur de

1955 pénétrées.

A ceux qui achèteront du papier à musique pour une valeur d'une piastre, au magasin de Justus Hart, 191 rue du Canal, il sera donné gratis un billet leur donnant droit à une chance de ces prix de valeur et devenir propriétaire de l'un des six prix de valeur et devenir propriétaire.

Rappelez vous que vous recevrez la pleine valeur de l'argent que vous aurez déposé en musique, quelle que soit le prix que vous en coûtre un billet gratis. Demandez à voir le catalogue.

Billet gagnant.—M. T. M. Wescot, agent de la Compagnie de Southern Express, certifie qu'il avait en collection pour le compte de M. L. Wright de Montgomery, Ala., un dixième du billet No 76,847 de la loterie de l'Etat de la Louisiane, à numéro simple, classe F, cet étranger en date du 13 juin 1882, et a appris le quatrième gros lot de $10,000. Ce billet avait coûté un dollar au bureau de M. A. Dauphin, et le montant en a été promptement payé en un chèque sur la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Un journal stalwart, le "Commercial Advertiser" admet, avec une candeur que nous ne saurions trop admirer, que les républicains ont emporté l'élection de 1880 au moyen de l'argent.

Un document intéressant vient d'être publié, il y est rendu compte de la production de l'or aux Etats-Unis, en 1881 :

La production totale a été de $34,700,000; celle de l'agent de $43,000,000. Le Colorado tient la première place parmi les Etats producteurs ; son chiffre atteint $20,000,000. La Californie vient ensuite avec un rendement de $19,000. Le Nevada, placé au troisième rang ; il a une production de $9,000,000.

Le Pionnier de l'Assomption, du 17 juin :

Nous commençons avec ce numéro le 25me volume du *Pionnier de l'Assomption*. Fondé en 1850, ce journal est un des plus vieux dans la presse rurale de la Louisiane. Ses lecteurs ont donc eu tout le temps de le voir à l'œuvre et de juger de sa conduite. Il lui doivent au moins cette justice, c'est que s'il n'a pas toujours été rédigé avec tout le talent qu'on attendait de lui, il a du moins été toujours fidèle aux principes qui ont présidé à sa fondation—Démocratie, il est né, et démocrate il est resté et restera tant qu'il aura nos bons conseils.

(Nos félicitations et nos bons souhaits notre confrère.)

—Nous avons été gratifiés cette semaine, par quelques ondées qui ont fait un très grand bien à la récolte actuellement sur pied.

—Le bayou est resté à peu près stationnaire, et dans l'intérieur l'eau a, dit-on, remonté de quelques pouces. C'est sans doute l'effet de la marée et du vent.

—Le 8 et le 9 juillet prochain, un concert et une soirs auront lieu à la salle de la compagnie des pompiers de Napoléonville. C'est dans un but de charité que cette fête s'organise. Nos lecteurs, à pour amateurs musiciens ont promis leur bienveillant concours à ces organisateurs. Nous espérons que le public ne se montrera pas moins charitable qu'eux et se rendra en foule à cette fête.

Les tables seront bien pourvues et tenues par les dames, et les rafraîchissements ne laisseront rien à désirer sous le rapport de la qualité. Deux bandes de musique de la paroisse seront présentes à cette fête.

—Lundi dernier, le P. J. B. Le Salcharre, de Paincourville, a été victime d'un accident de voiture qui a failli avoir des conséquences très graves pour lui. Son cheval, bête fort vicieuse, a pris le mors aux dents et brisé sa voiture en morceaux contre la levée. Le P. Le Salcharre, qui occupait la voiture, a été précipité à plusieurs pieds dans le bayou, très profond en ces endroit, Comme il ne sait point nager il se serait probablement noyé si on n'était allé immédiatement à son aide.

—Nous apprenons avec peine le décès de notre beau et estimable concitoyen Joseph Arcolin, mort à la suite d'une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 58 ans. Une foule immense de parents et d'amis assistait à ses funérailles qui ont eu lieu à l'église de l'Assomption.

Les dernières circulaires de la Porte y ces agents à l'étranger sont des chef-d'œuvre de ce style à double entente, qui faisait jadis la gloire des chancelleries occidentales et dont la diplomatie orientale a conservé la tradition, dit le *Temps*. On sent des morceaux délicats, dont il faut extraire la moelle pour en goûter toute la saveur. La première document est d'apparence bien inoffensive ; c'est une simple notification de l'envoi de la mission commandée par Dervisch, et, au premier abord, on est tenté d'y voir un simple acte de convenance internationale. Les motifs allégués pour justifier l'envoi des commissaires turcs en Egypte sont d'ailleurs des plus rassurants : "maintenir la *statu quo* et raffermir l'autorité du khédive", quoi de plus innocent, quoi de plus loyal ? La France et l'Angleterre, elles-mêmes, n'ont jamais réclamé d'autre chose. Il faut se reconnaître, la Sublime-Porte ne dit toutes les douceurs du langage diplomatique pour masquer l'amère pilule qu'elle voudrait faire accepter à l'Europe. C'est dans une phrase incidente, entre deux virgules, que se dissimule la dangereuse théorie que le gouvernement turc propose à l'égard de sa souveraineté sur l'Egypte, et que les puissances occidentales ne sauraient accepter sous aucun prétexte. L'Egypte y est qualifiée de "province qui fait partie intégrante de l'empire ottoman" et ce n'est pas là une simple façon de parler : ces quelques mots résument toutes les prétentions de la porte, et caractérisent la différence d'opinions qui la sépare des cabinets de Paris et de Londres. L'Egypte n'est pas une province ; elle est tout au plus un Etat vassal, comme était ou Europe la Roumanie et la Serbie avant que le traité de Berlin les eût élevées à la dignité d'Etats indépendants, et, si elle fait partie intégrante de l'empire ottoman", à titre purement honoraire et platonique, puisque les droits du sultan à son égard sont étroitement limités et définis par les firmans.

La seconde circulaire est le développement logique du principe posé par la première ; elle est la négation de la compétence des puissances à s'occuper de l'Egypte, et la revendication pour le sultan de la connaissance exclusive des affaires relatives à ce pays. L'Egypte étant une province turque, le principe de non-intervention lui est applicable ; et si le maintien du statu quo est désirable pour tout le monde, et les cabinets occidentaux peuvent à cet égard faire connaître leurs vœux à Constantinople, leurs droits s'arrêtent là, et le sultan, en sa qualité de souverain, est seul apte à prendre et à exécuter les mesures exigées par l'intérêt européen.

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité du Malaher' Mixer sans un tonique.

Mortsford's Acid Phosphate.

Une nécessité.

Le Dr C. O. FILLER, Portland, Me., dit : "Dans tous les cas de maladresse qu'il m'a été donné de rencontrer depuis douze ans, c'est le seul qui ait été devenu indispensable pour ma famille."

Un vieux farceur, bien connu, disait, hier, en remplissant :

—Décidément la vie n'est pas gaie. Le bonheur se dissipe, et c'est le chagrin, seul, qu'on capitalise !

LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE POUR LES AFFAIRES D'ÉGYPTE.

Nous avons, il y a quinze jours, les premiers, annoncé la décision probable des ambassadeurs en conférence à Constantinople, en vue de régler les affaires pendantes en Egypte et d'assurer le repos de ce pays. La chambre des députés, après avoir entendu jeudi les explications de M. de Freycinet en réponse à l'interpellation de M. Delafosse, a émis un vote de confiance et donné ainsi son approbation à la ligne de conduite arrêtée par le gouvernement. Nous pensons que la chambre a engagement fait : elle a été, dans cette circonstance, le fidèle interprète du sentiment de la France et en même temps elle s'est inspirée des nécessités de la situation au point de vue international.

Il s'est produit, dans la presse et à la tribune française, bien des malentendus au sujet de la question d'Egypte dans ses rapports avec le droit public européen. Pour n'en citer que les plus frappants nous rappellerons qu'on s'est servi à plusieurs reprises contre le ministère actuel de cet armement que M. Waddington, en 1878, en acceptant l'invitation au Congrès de Berlin, aurait demandé et obtenu l'exclusion de la question d'Egypte du programme des délibérations, comme ne regardant pas l'Europe. Il suffit de lire la correspondance diplomatique relative au Congrès, pour en connaître que notre gouvernement d'alors a tenu à restreindre le débat à l'objet unique de la révision du Congrès, c'est-à-dire au règlement des questions soulevées par la guerre entre la Russie et la Turquie. C'est dans cet esprit que l'exclusion de la question égyptienne a été demandée par la France et décidée par les autres puissances.

Ce fait a servi, à ce qu'il paraît, de point de départ à l'argumentation de ceux qui font à M. de Freycinet le reproche d'avoir fait entrer les affaires de l'Egypte "dans le cercle de la compétence de l'Europe". M. Gambetta lui-même a formulé ce reproche en disant que le ministère "avait transporté au concert européen—c'est à dire aux adversaires du concert anglo-français—le jugement et le règlement du différend". La boutade de Pancien président du conseil, ce grief peut paraître étrange. La situation de l'Egypte est établie, dans ses bases, par des traités conclus entre la Turquie et les puissances européennes, les unes collectivement, les autres, par les firmans du Sultan, entre les grandes puissances ont donné leur adhésion.

Comment pourrait-on dès lors contester au Sultan et à l'Europe le droit de statuer sur une question le jour où il se produit des événements de nature à porter atteinte à des traités et à des arrangements qui ont pour but de garantir les puissances ? Ce jour-là, la question égyptienne ne se transporte-t-elle pas toute seule devant l'aréopage européen, et est-il au pouvoir d'un des signataires des traités de la lui soustraire sans se mettre en dehors du courant général, c'est à dire en opposition avec tout le reste de l'Europe ? C'est à ce point, seulement, que M. de Freycinet a songé lorsqu'il a qualifié de "politique d'aventures" les combinaisons tendant à départir à la France seule ou conjointement avec l'Angleterre la tâche d'intervenir militairement en Egypte.

(*Le Mémorial Diplomatique*).

M. Clémenceau, dit la *République française*, a paru s'étonner que le président du cabinet du 14 novembre ne montât pas à la tribune pour exposer quelle a été sa politique dans la question d'Egypte et en quoi elle est préférable à celle du cabinet du 30 janvier.

L'étonnement de M. Clémenceau nous surprend à notre tour. Comment un député qui tire certainement et très-légitimement sapire à gouverner un jour la France, ignore-t-il à ce point l'une des règles fondamentales de tout gouvernement parlementaire ou, pour mieux dire, de tout gouvernement régulier ? M. Gambetta ne pouvait exposer la politique qu'il a suivie sans apporter des documents à l'appui, sans lire des correspondances diplomatiques.

Or, ces documents et ces pièces, M. Gambetta redevenu simple député, n'a aucunement le droit de les livrer à la publicité : ils appartiennent à l'Etat. Actuellement M. de Freycinet a seul en France le droit d'en disposer. Quand il lui aura plu de les imprimer dans un nouveau Livre jaune ou, ce qui aura peut-être lieu plus tôt et plus tard complètement, quand le gouvernement anglais en aura fait la matière d'un Livre bleu, l'ancien président du conseil sera admis à en faire usage à la tribune. Ce jour-là, l'honorable M. Gambetta parlementaire pourra dire qu'il connaît la politique de M. Gambetta, et, s'il la trouve répréhensible, il y aura moyen de la discuter avec lui.

Le silence de M. Gambetta a d'ailleurs une autre cause encore, bien facile à comprendre. Il ne pourrait justifier en politique qu'en montrant toutes les contradictions et toutes les erreurs de M. de Freycinet. A qui profiterait une pareille démonstration ? Peut-être à M. Gambetta, mais bien plus encore aux adversaires de la France en Europe et hors de l'Europe. Il ne convient pas à M. Gambetta de leur fournir des armes.

Dépêches particulières du *Temps* de Paris :

Madrid, 6 juin, 4 h. 30, soir.

Le maréchal Serrano, recevant hier plusieurs généraux et hommes politiques libéraux, déclarait que pour le moment il ne songeait pas à faire acte d'hostilité contre le cabinet, mais que néanmoins il blâmait l'équipée de ce dernier à droite comme contraire aux principes et aux consciences du parti démocratique, ainsi qu'il l'avait fait observer dernièrement à M. Sagasta. Il aurait déclaré aussi qu'il accepterait la mise en de former un cabinet, si le roi acceptait préalablement un programme rédigé par lui et par ses amis, c'est-à-dire par les groupes qui ont appuyé à M. Balsagoï et aux dissidents de la majorité et vont jusqu'à MM. Martos et Montero Rios.

La majorité de la commission chargée d'examiner les modifications à apporter à la formule du serment vient d'être élue. Elle s'est prononcée, conformément à l'avis de son président, M. Nunez de Arce, pour la suppression absolue du serment. On croit que le ministère, d'accord avec la minorité de la députation, proposera de remplacer la formule du serment par une simple promesse de fidélité à la loi jurée. Les gauches combattront cette proposition.

Madrid, 6 juin, 10 h., soir,

Le sentiment de la majorité libérale et des groupes démocratiques dynastiques, ainsi que des républicains de toutes nuances, est plus que jamais favorable à l'abolition du serment politique, afin de donner accès au Parlement à des personnages comme Ruiz Zorilla et Salmeron et aux chefs des partis avancés, tels que Margall et Moulau. Bien. En considérant ce, on dit que M. Sagasta et la majorité du cabinet ont pris aujourd'hui la détermination de laisser le vote libre sur le rapport de la commission au congrès, qui s'est prononcé en majorité pour la suppression complète du serment politique et religieux.

Un seul membre de la commission, appartenant au groupe centraliste, partage les opinions des carlistes et des conservateurs, et se prononce pour le maintien de l'ancienne formule du serment. L'Conseil fait à cet acte de M. Sagasta témoigne de la force irrésistible qu'il obtiendrait en s'appuyant sur les gauches et sur les éléments libéraux de la majorité, car toute dissidence serait alors vaincue.

—On sait que le conseil municipal de Paris a institué des exercices militaires pour les élèves des écoles communales ; dans chaques arrondissement, il y aura bientôt un ou plusieurs bataillons scolaires, comprenant les enfants de dix à quatorze ans. En attendant que la réalisation d'essai a été organisé dans le 5e arrondissement.

Le conseil avait passé à faire participer ce bataillon modèle à la fête d'inauguration de l'Hôtel de ville, le 13 juillet.

On sait que, parmi les volatiles, il n'y a que le perroquet qui ait la langue charnue. Toutefois, cet oiseau n'est pour longue qu'en cartilage.

A un examen d'histoire naturelle, le professeur à un candidat :

—Qu'est l'oiseau dont la langue est charnue ?

L'élève interdit regarde autour de lui et voit un de ses camarades qui recherche son doigt sur son nez, pour lui indiquer la perroquet.

—L'éléphant ! s'écrie soudain le candidat.

Hilarité prolongée.

Les journaux anglais apprécient tous les déclarations que M. de Freycinet a faites à la Chambre française.

Le discours de M. de Freycinet, dit le *Times*, démontre que la France abandonne sa politique d'opposition à une intervention turque, et comme c'est là la solution que le gouvernement anglais a toujours considérée comme la plus acceptable, il faut savoir gré du succès à la diplomatie du cabinet de Londres.

Le *Standard* dit que M. de Freycinet a observé une plus grande réserve que les ministres anglais. Un vote de confiance peut être très agréable au président du conseil, mais il n'avance en aucune manière la solution de la question d'Egypte.

Le *Daily Telegraph* dit que M. de Freycinet a l'habitude de s'exprimer d'une manière très positive, mais avec certaines réserves ; toutefois, on peut déduire de son discours que la France préfère partager avec le reste de l'Europe la responsabilité que pourrait faire naître une intervention dans l'imbroglio égyptien.

Enfin, le *Pall Mall Gazette* croit que les débats à la Chambre des députés contribueront à consolider l'accord qui règne entre le gouvernements de France et d'Angleterre, et que le cabinet anglais, sous certaines réserves, le poursuivra ainsi à la conférence projetée avec la résolution d'accepter les responsabilités, décidées et moyens d'action qui seront arrêtés par le concert européen.

—M. J. B. Dumas vient d'adresser au président de l'Académie royale de Belgique la lettre suivante :

Monsieur le président,

Les découvertes de M. Pasteur l'ont placé depuis longtemps dans les rangs les plus élevés de la science moderne, qu'il sert en ce moment même avec le plus grand éclat et qu'il entoure chaque jour d'un nouveau respect par les services rendus à l'humanité.

Un comité, composé de membres de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, de la Société d'agriculture, de la Faculté des sciences et de l'Ecole normale supérieure, s'est constitué en vue de lui offrir une médaille commémorative de ses féconds travaux. Je viens vous demander, au nom de ce comité, de vouloir bien ouvrir une souscription qu'il a ouverte et de recueillir les adhésions. Un homme, en femme et en petite fille viennent d'être mordus par un chien enragé. La femme est morte dans les convulsions ; la petite fille n'a pas encore présenté de symptômes rabiques ; l'homme après avoir éprouvé les premières atteintes de la rage a été guéri par des injections sous-cutanées du pulcospine, à la dose d'un centigramme.

La conférence et le sultan.

Constantinople, 17 juin.—Le sultan a répété hier au marquis de Noailles, ambassadeur de France, son objection à une conférences sur la question égyptienne, et a déclaré que la réunion des trois conférences produirait un mauvais effet.

Le cabinet espagnol et la conférence.

Madrid, 17 juin.—Le cabinet espagnol ne demande pas à participer à la conférence ; cependant si l'invitation lui en était faite, le cabinet de Sagasta n'hésiterait pas à accepter parce qu'il considère que l'Espagne en sortira de son intérêt direct dans la sécurité du canal de Suez possède également le droit d'exprimer son opinion sur quelque question qui ne soit qui a trait aux bords de la Méditerranée, spécialement dans le Nord de l'Afrique.

Les Israélites.

Lemberg, 17 juin—Le comité israélite d'ici vient d'informer le comité de Londres qu'il cessera de fonctionner et n'est persuadé à ne faire partir en Amérique que seulement des émigrants valides.

Les espérances de M. de Bismarck.

Berlin, 17 juin—Le Reichstag, hier, a déclaré inadmissible toute mesure obstructive tendant à imposer le commerce du tabac. Cette résolution adoptée par une faible majorité est considérée par le gouvernement comme un signe évident que le Reichstag n'a pas reposend d'une façon définitive le projet de loi sur le monopole du tabac.

Le Reichstag a accepté la proposition du Prince de Bismarck portant prorogation de l'assemblée jusqu'au 20 novembre.

La *printemaine* a, paraît-il, mordu les Anglais encore plus violemment que nous.

Un chiffre à l'appui :

La Caisse de l'Industrie à Paris, sont arrivées cette année 7,000 tetes.

A l'exposition de Saint-Jacques-Hosse qui est le Salon de Londres, on en a envoyé 9,000 !

M. F. Worlein, marchand de pianos bien connu de cette ville, 135 rue de Canal, offre en vente un assortiment de superbes pianos, fabriqués Chickering, Mathushek, Hardman, etc., à des conditions faciles. Le supérieur de Chickering et Mathushek est incontestable et leur vogue s'accroît tous les jours. Une attitude de constructeur, ils jugeant aux dimensions de tenebre et une très grande puissance de son. Le public est invité à aller admirer ces instruments, et à se procurer un catalogue illustré contenant la liste des prix. Instruments en location, avec faculté des paiements complants en mensuels. Pianos pour jeunes personnes et pour salons. Pianos de concert, etc. Accords et réparations. Pianos anciens échangés et échangés. On trouvera au magasin de M. Worlein des instruments de musique en tous genres. Musique, violons, guitares, accordéons, etc. Prix très réduits de la ville, en gros et au détail. M. et Mme Elie, depuis longues années à la tête d'affaires, sont attachés à la maison Worlein.

—Jeanne et vieilles vous faire usage d'un et dont dernièrement le Docteur Malakoff.

Décédé à Marseille, département des Bouches du Rhone, France, le 22 de mai, à l'âge de 67 ans, FRANÇOIS GLANDIÈRE, qui a résidé à la Nouvelle-Orléans. (La.) 35 ans.

Les journaux de St-Martinville sont priés de reproduire cette annonce.

De la part de son frère Auguste Glandière.

Avis.

$10,000.

Nlle-Orléans, 17 juin 1882.

Les soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de M. Wyman, Mont gomery, Ala., un dixième du billet No 76,847, tirage à première simple, classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Dollars, mardi, 13 juin 1882, ledit billet ayant coûté la somme de un dollar au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans. Lea, et présenté par lui au bureau de la Banque susnommée. Nom

T. M. WESCOAT.
Résidence : Agent de Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lea.

22 juin—1f PP

Crêmes à la Glace.

Mme F. LEFOUL

OUVRIRA Gamedi prochain, à un endroit choisi en coin des rues Bourbon et Toulouse, un SALON où les DAMES pourront, dans la fraîcheur et dans la soirée se faire servir des crêmes à la glace et des rafraîchissements de toutes sortes. Le salon sera éclairé au gaz, mais ce sera caché à l'instar des établissements européens. Les consommateurs seront de première qualité et les consommations y seront soignées.

22 juin—1m.-Dim. mar.jeu

Avis.

UN BON JARDINIER trouvera de l'emploi chez M. Ed. Rivers, No 206 rue de Chartres. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

22 juin—4f

Demande

UNE personne blanche, parlant l'anglais et le français, et sachant coudre et faire la cuisine, désire se placer dans une petite famille. Elle n'aurait pas d'objection à aller de l'autre bord du lac.

Ecrire aux initiales A. M. 22 juin—4f au bureau de l'Abeille.

Avis.

UNE vente remarquable et d'un très grand intérêt pour les dames aura lieu à l'Exposition Universelle, au coin de Carondelet et Gravier, où nous exposons. Elle y aura lieu à partir de lundi prochain, 26 courant, et durera quelques jours. Nous offrirons à cette occasion nos articles de fantaisie, tels que : Dentelles, Rubans, Fleurs, Plumes, Chapeaux, Bonnets, Ombrelles, Parasols, Gants, Bas, Corsets, Mouchoirs, Cravates, Bretelles, Jupons, Jupes, Robes, Manteaux, Capes, Pardessus, Vêtements pour hommes, Chemises, Cols, Manchettes, Caleçons, Gilets de flanelle, Vêtements pour garçons, Chaussures, Bottines, Souliers, Pantoufles, Tapis, Rideaux, Stores, Couvertures, Draps, Nappes, Serviettes, Essuie-mains